

**Animateur référent**

Elodie JOUANNEAU  
ARVALIS  
02.31.71.13.91  
e.jouanneau@arvalisinstitutduvegetal.fr

**Animateur suppléant**

Cynthia TORRECILLAS  
ARVALIS  
02.32.07.07.40  
c.torrecillas@arvalisinstitutduvegetal.fr

## L'essentiel de la semaine

Cette semaine 26 parcelles de blé tendre et 10 parcelles d'orge d'hiver ont été observées dans le cadre du réseau d'épidémiologie-surveillance normand.

Réalisés début et mi-octobre, les semis de blé tendre sont entre les stades 3 feuilles et début tallage ; Semées fin octobre, les parcelles sont entre les stades 2 et 3 feuilles. Début novembre, les plantes sont en cours de levée. Des dégâts de limaces sont observés cette semaine encore. Néanmoins, une seule parcelle localisée dans la Manche a atteint le seuil de nuisibilité. Des vols de pucerons d'automne ont également été signalés dans 3 parcelles dont notamment une pour laquelle le seuil de nuisibilité a été atteint. Enfin, une activité des campagnols, mulots et oiseaux dans les parcelles suivies a été recensée cette semaine.

Du côté des orges d'hiver, les stades ont peu avancé à l'image des variétés de blé tendre. Les semis effectués début octobre et mi-octobre sont entre les stades 3 feuilles et début tallage ; Ceux de fin octobre sont entre les stades levée et 2 feuilles. Cette semaine, des dégâts de limaces sont signalés dans les parcelles suivies et varient fortement d'une parcelle à une autre. Le seuil de nuisibilité a été dépassé dans une parcelle de la Manche avec 78% de plantules attaquées. Une activité des campagnols, mulots, oiseaux et taupins a également été remontée.

Des températures plus douces, une pluviométrie nulle à faible et des conditions peu venteuses sont annoncés la semaine prochaine. Au regard des attaques relevées cette semaine vis-à-vis des limaces mais surtout des pucerons d'automne, il est conseillé de rester vigilant concernant l'activité de ces ravageurs.

⇒ **Retrouvez les seuils de nuisibilité à la fin du bulletin.**

**Directeur de la publication**

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

**BSV consultable sur les sites  
des DRAAF, des Chambres  
d'agriculture**

**Abonnez-vous sur**

[www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)

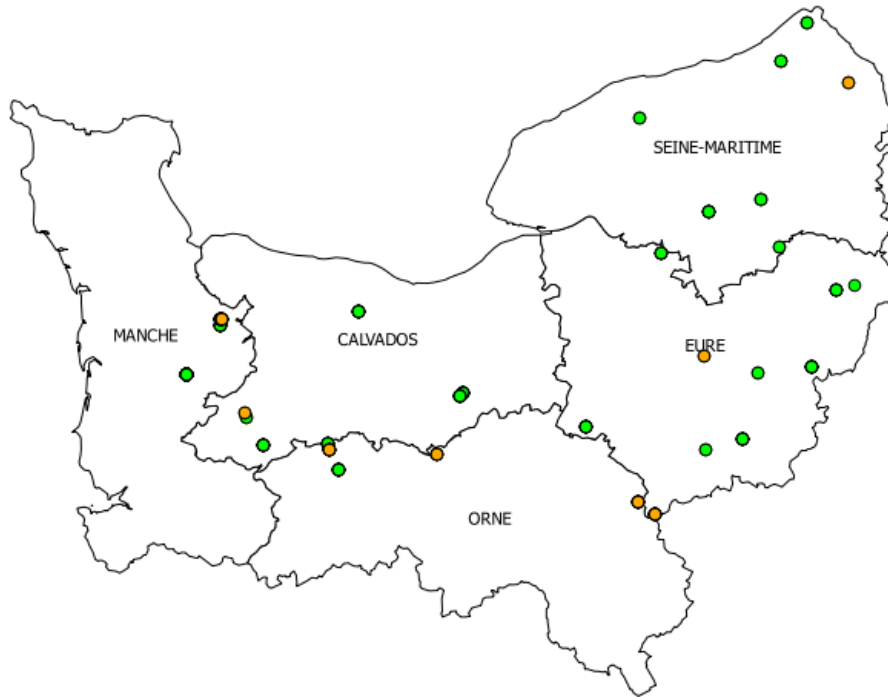
*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

**Prochain BSV : Mercredi 14 décembre.**

## Observations de la semaine

Observations réalisées en début de semaine sur :

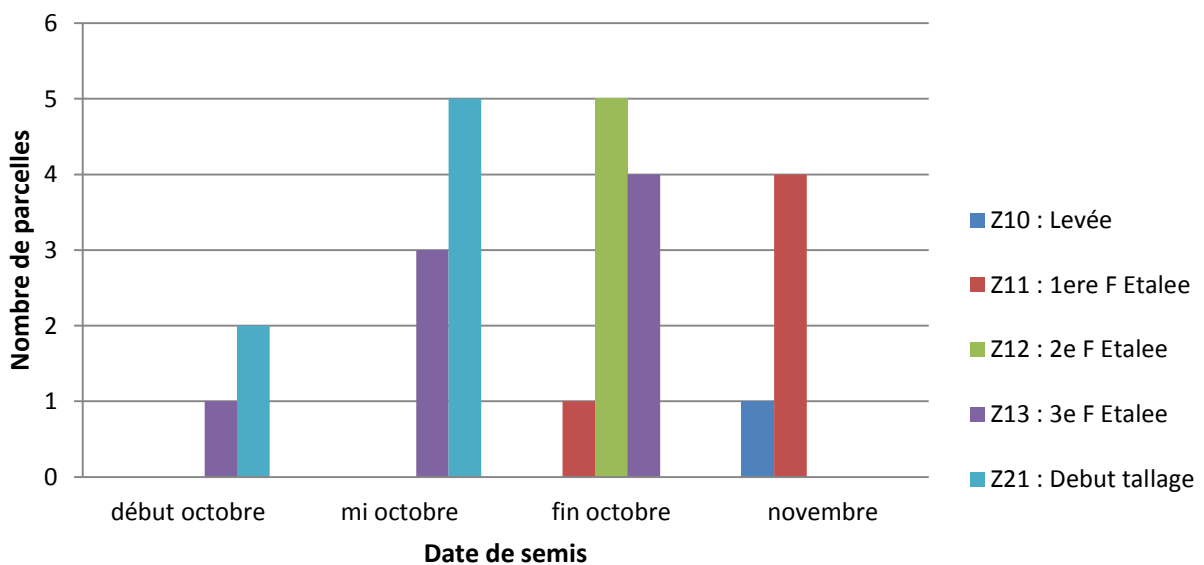
- 26 parcelles fixes de blé tendre d'hiver.
- 10 parcelles d'orge d'hiver



Répartition des parcelles observées : en vert les parcelles de blé tendre d'hiver, en orange les parcelles d'orge d'hiver.

## Stades des parcelles de blé tendre d'hiver

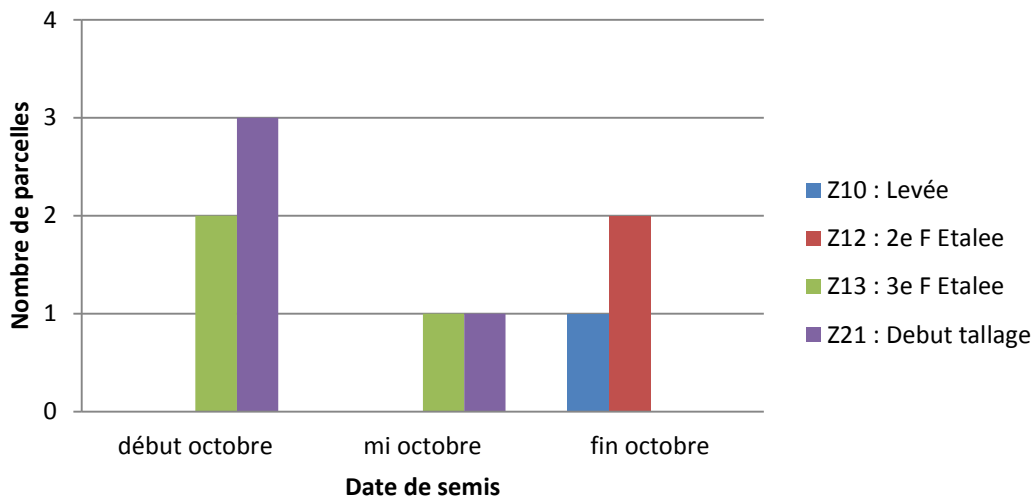
Répartition des parcelles de blé tendre d'hiver en fonction du stade et de la date de semis



Les parcelles semées début et mi-octobre sont entre les stades 3 feuilles et début tallage. Pour les semis de fin octobre, les parcelles sont entre les stades 2 et 3 feuilles tandis que les parcelles semées début novembre sont en cours de levée.

## Stades des parcelles d'orge d'hiver

### Répartition des parcelles d'orge d'hiver en fonction du stade et de la date de semis



Les parcelles semées début octobre et mi-octobre sont entre les stades 3 feuilles et début tallage. Semées fin octobre, elles sont entre les stades levée et 2 feuilles.

## Ravageurs du blé tendre

**Limaces** : Parmi les 16 parcelles suivies cette semaine, 5 d'entre elles enregistrent des dégâts. Entre 1 et 30% de plantules ont été attaquées. Seule une parcelle dans la Manche a atteint le seuil de nuisibilité.

**Cicadelles** : Aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

**Pucerons d'automne** : Parmi les 15 parcelles observées, une activité des pucerons a été signalée dans 3 parcelles. Le pourcentage de plantes porteuses varie de 2 à 10%. Une parcelle située en Seine-Maritime a atteint le seuil de nuisibilité.

**Mouche d'automne** : Aucune activité de ce ravageur n'a été détectée cette semaine.

**Campagnols** : Deux parcelles dans la Manche sur les 14 observées présente des dégâts liés à ce ravageur inférieurs à 20%.

**Mulots** : Sur les 9 parcelles observées, des traces de mulots sont présentes dans une parcelle dans la Manche.

**Oiseaux** : Parmi les 14 parcelles observées, des traces d'oiseaux ont été détectées dans 4 d'entre elles.

## Ravageurs de l'orge

**Limaces** : Parmi les 7 parcelles suivies cette semaine, des dégâts de limaces sur plantules sont observés dans 5 parcelles. Comprises entre 5 et 78%, les attaques sur plantules varient fortement d'une parcelle à une autre. Une parcelle a dépassé le seuil de nuisibilité.

**Cicadelles** : aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

**Pucerons d'automne** : Aucune activité de ce ravageur n'a été signalée cette semaine.

**Mouche d'automne** : Aucune activité de ce ravageur n'a été remontée cette semaine.

**Campagnols** : Sur les 3 parcelles du réseau suivies, une parcelle présente des traces de ce ravageur.

**Mulots** : Une parcelle située dans la Manche sur les 2 suivies cette semaine présente des traces de ce ravageur.

**Oiseaux** : Parmi les 3 parcelles observées, une d'entre elles localisée dans la Manche a subi quelques dégâts d'oiseaux.

**Taupins** : Entre les 3 parcelles observées, une seule présente des traces de ce ravageur.

## Seuils de nuisibilité

### Limaces

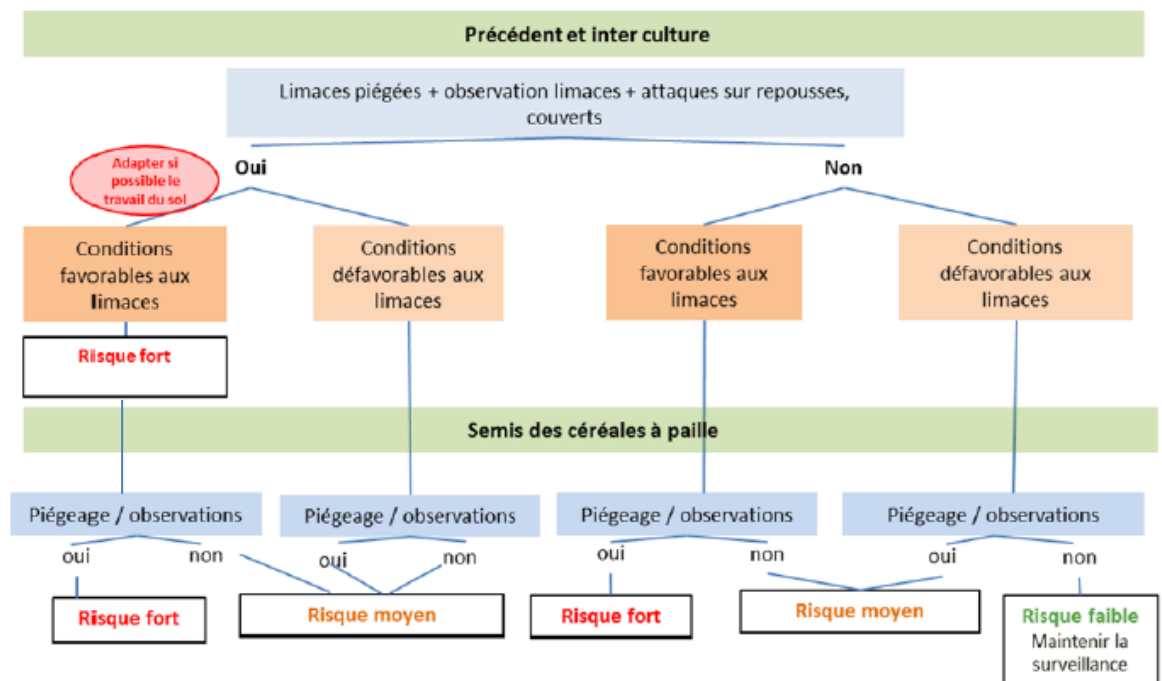
En grandes cultures, les espèces de limaces rencontrées sont essentiellement la limace grise (*Deroceras reticulatum*) et parfois la limace noire (*Arion hortensis*).

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.

**Entre le semis et le stade levée, il n'y a plus de seuil de risque depuis les résultats du CASDAR RESOLIM.** Désormais c'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va déterminer le niveau de risque. Celui-ci est à raisonner en fonction de la grille de décision suivante :

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis



A partir de la levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles: le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 30 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.



Piège à limaces, face aluminium visible (photo D. Simonneau)



Plantules effilochées par les limaces (photo E. Masson)

---

**Pucerons d'automne** *Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.*

*Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.*

*Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).*

---

**Cicadelles** *Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.*

---